

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2025-14

Séance du 13/06/2025

**AVENANT 2 AU MARCHÉ TRANSITOIRE 20240502 - RÉALISATION DES
OPÉRATIONS ASSOCIÉES À LA VIE DES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE FTTX
DE VIENNE NUMÉRIQUE ET DEUX-SÈVRES NUMÉRIQUE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 13/06/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique, sous réserve de la validation du Comité syndical de Deux-Sèvres Numérique, à signer l'avenant N°2 au Marché transitoire 20240502 présenté dans le rapport et ayant pour objet l'ajout de nouveaux prix au BPU initial.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé